

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 21316 Numéro SIREN : 841 959 190 Nom ou dénomination : MARVAL
--

Ce dépôt a été enregistré le 07/01/2019 sous le numéro de dépôt 1359

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 07-01-2019

N° DE DEPOT : 2019R001359

N° GESTION : 2018B21316

N° SIREN : 841959190

DENOMINATION : MARVAL

ADRESSE : 130 avenue de Versailles 75016 Paris

DATE D'ACTE : 14-12-2018

TYPE D'ACTE : Décision(s) des associés

NATURE D'ACTE : Nomination(s) de membre(s)

MARVAL
Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros
Siège social : 130, avenue de Versailles – 75016 Paris
841 959 190 RCS Paris

(la « Société »)

PROCES-VERBAL DES DECISIONS COLLECTIVES DES ASSOCIES DE LA SOCIETE EN DATE DU
14 décembre 2018

L'an deux mille dix-huit,

Le 14/12

à 9 heures,

La collectivité des associés de la Société s'est réunie au siège social de la Société sur convocation du président de la Société (le « Président »).

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chacun des associés de la Société présents ou représentés, entrant en séance.

Monsieur Grégory Benac, en sa qualité de Président, préside la séance.

La feuille de présence sera certifiée exacte par le Président.

Il est précisé que la collectivité des associés est appelée à se prononcer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Nomination d'un Membre du Comité d'Administration sur proposition de Grégory Benac
2. Pouvoirs pour les formalités.

Le Président déclare la séance ouverte et les résolutions ci-après sont successivement soumises au vote de la collectivité des associés :

PREMIERE RESOLUTION

Nomination d'un Membre du Comité d'Administration de la Société

Sur proposition de Gregory Benac, actionnaire de la société, la collectivité des associés, connaissance prise des documents mis à sa disposition, décide de nommer en qualité de Membre du Comité d'Administration de la Société pour une durée indéterminée et à compter de ce jour :

- Monsieur Benjamin Camps, de nationalité française, né le 11 août 1978 à Paris et demeurant 28 rue du Docteur Zamenhof - 92500 Rueil Malmaison.

La collectivité des associés décide que Monsieur Benjamin Camps ne percevra aucune rémunération au titre de cette fonction.

La collectivité des associés prend acte que Monsieur Benjamin Camps a d'ores et déjà fait part à la Société de son acceptation des fonctions de Membre du Comité d'Administration de la Société et Monsieur Benjamin Camps a confirmé n'être soumis à aucune incompatibilité ou interdiction.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour les formalités)

La collectivité des associés décide de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet de procéder à toutes les formalités prescrites par la loi relativement aux résolutions adoptées dans le présent acte.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité des associés.

* * *

L'ordre du jour étant épuisé et de tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal.



Le Président